



## **Introduction à la commission énergie du Vendredi 30 juin 2023**

Le **Haut Conseil pour le climat a publié mercredi 28 juin** son cinquième rapport annuel.

La France réduit ses émissions mais pas assez. Elles ont baissé d'un peu moins de 3% par an, il faudrait que ce soit au moins le double par an. Il constate que le pays n'est pas prêt face au réchauffement climatique. Par exemple, les forêts absorbent de moins en moins nos émissions de CO<sub>2</sub>. La mortalité des arbres a augmenté de + de 50% en 10 ans (par rapport à la précédente décennie) et leur croissance est moindre, cela conduit à un affaiblissement du puit de carbone des forêts. Une des propositions du rapport est de disposer de plans forestiers pour la régénération de la forêt.

Selon un rapport Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), publié ce 27 juin, les innovations technologiques ne seront pas suffisantes pour atteindre l'objectif européen de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % en 2030. Les experts estiment qu'un "grand effort de sobriété" sera nécessaire en priorisant le bâtiment, industrie, recherche sont les pistes pour la sobriété énergétique

Une des pistes évoquées est de mettre en place une « gestion active de l'énergie » dans le bâtiment, qui consiste à installer des capteurs permettant d'être dans une « régulation fine » des apports en énergie de chaque pièce en fonction de leur utilisation par les occupants. Les systèmes les plus élaborés permettraient de réduire de 40% la consommation liée au chauffage.

Dans l'industrie, l'Opecst recommande d'améliorer la formation des ingénieurs et des architectes à l'écoconception, ainsi que de doubler le nombre d'électriciens formés au niveau Bac Pro ou BTS pour répondre aux besoins d'électrification. Au niveau de l'éclairage public, par exemple, on mise sur l'introduction d'un « plan LED » pour diminuer la consommation énergétique.

Au niveau législatif et administratif, la consommation énergétique pourrait être incluse dans les études d'impact ou dans les évaluations avant les investissements publics. Un effort de recherche pluridisciplinaire (sociologie, économie, psychologie, science politique et sciences dites « dures ») devra être mené autour de la sobriété, notamment sur l'acceptabilité de ces politiques et « le renversement des normes sociales qui encouragent la surconsommation. » Le rapport préconise aussi une campagne publique sur le « juste assez », ainsi que l'obligation d'inclure des messages éducatifs sur la surconsommation dans la publicité commerciale.

RTE a publié son état des lieux pour l'été de l'approvisionnement en électricité et ses perspectives pour l'hiver prochain. RTE qui a d'ailleurs revu à la hausse ses prévisions d'électricité qui se situe maintenant entre 580 et 640 TWh/an dès 2035 (contrairement à son scénario médian qui se situait à 645 TWh en 2050), ce qui suppose que RTE révisera également sa variante réindustrialisation profonde qui tablait sur 752 TWh.

RTE voit la situation s'améliorer nettement pour 2023. Selon les perspectives présentées, il n'existe pas de risque particulier sur l'été, même en cas de canicule et de sécheresse, ni même sur l'automne. Le diagnostic est également favorable pour l'hiver, sous réserve de la poursuite

des économies d'énergie et de la disponibilité des réacteurs nucléaires. De nouveaux scénarios à l'horizon 2035 vont être présentés en septembre.

En même temps, une étude du CSE C d'EDF révèle des doutes sur la capacité du parc nucléaire à produire la moitié des besoins de la France en électricité en 2035. Au-delà des retards de maintenance (Covid) et des problématiques de corrosion sous contraintes, l'étude évoque d'autres raisons plus structurelles (perte de stratégie française, dégradation de l'efficacité productive du système).

À l'Assemblée nationale, la commission des affaires économiques a examiné le 28 juin un rapport d'information sur la gestion de l'eau pour les activités économiques et en particulier l'industrie, l'agriculture, le tourisme et l'énergie. Elle a pour objectif de dresser un état des lieux des enjeux actuels en matière de prélèvement et de consommation de la ressource en eau pour les différents usages économiques. Une même mission d'information a été créée au Sénat. <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/affaires-economiques/actualites/gestion-de-l-eau-pour-les-activites-economiques-presentation-du-rapport-de-la-mission-d-information>

De son côté, la Société française d'énergie nucléaire (Sfen) a publié pour la première fois une importante étude sur la consommation d'eau des centrales nucléaires. Elle permet également de visualiser la consommation d'eau des centrales nucléaires, à la maille locale. Aussi cette étude présente la situation de chaque Centrale nucléaire de production d'électricité (CNPE) par rapport à la source froide.

Jean Pisani-Ferry, suite à son rapport sur le financement de la transition énergétique a été auditionné ce mercredi par la commission des finances de l'Assemblée et il le sera par celle du développement durable début juillet. [https://videos.assemblee-nationale.fr/video.13658769\\_649bd9f1d653f.commission-des-finances--mme-marie-anne-barbat-layani-presidente-de-l-autorite-des-marches-financi-28-juin-2023](https://videos.assemblee-nationale.fr/video.13658769_649bd9f1d653f.commission-des-finances--mme-marie-anne-barbat-layani-presidente-de-l-autorite-des-marches-financi-28-juin-2023)

Le Sénat a adopté jeudi 22 juin le projet de loi sur l'industrie verte en première lecture. Ce texte doit permettre, selon le gouvernement, de réindustrialiser la France tout en menant à bien la transition écologique. Le texte sera ensuite transmis à l'Assemblée nationale, qui l'examinera en séance publique à partir du 17 juillet prochain. <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl22-607.html>.

Le PCF s'est exprimé dénonçant le manque d'ambition de cette loi et son manque de moyens. [https://www.pcf.fr/industrie\\_verte\\_le\\_capital\\_remporte\\_la\\_mise\\_l\\_cologie\\_l\\_emploi\\_et\\_la\\_formation\\_attendent](https://www.pcf.fr/industrie_verte_le_capital_remporte_la_mise_l_cologie_l_emploi_et_la_formation_attendent)

Mercredi, le rapport de la mission d'information du Sénat «sur les conditions de l'utilisation de l'Arenh» notamment sur l'ampleur des potentiels abus et leurs conséquences va être rendu public très prochainement. L'un des deux rapporteurs est le sénateur communiste Fabien Gay. <https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/commissions/commission-des-affaires-economiques/acces-regule-a-lelectricite-nucleaire-historique-arenh.html>

Les annonces d'Emmanuel Macron attendues le 5 juillet prochain dans le cadre du prochain Conseil de planification écologique.

Le 14 juin dernier, **Fabien Roussel a fait le déplacement à Cadarache** pour rencontrer les syndicalistes de l'énergie (CEA, IRSN, EDF), une rencontre fructueuse très appréciée par les

camarades. Puis la visite d'Iter où FR a été très bien reçu par le directeur. Une présentation des installations et des enjeux d'Iter a été faite pendant une heure. Puis la visite du site. Puis une rencontre avec les élus. Et le soir une réunion d'échanges, la dernière de son tour de France. [https://www.pcf.fr/tour\\_de\\_france\\_de\\_fabien\\_roussel\\_derni\\_re\\_tape](https://www.pcf.fr/tour_de_france_de_fabien_roussel_derni_re_tape)

Suite à notre échange par email, j'ai transmis une proposition pour **un atelier à l'université d'été du PCF** qui se tiendra du 25 au 27 août à Strasbourg qui concerne le financement de la transition énergétique.

Au niveau du CEN, Igor a réuni les différentes commissions impactées par la transition énergétique le 7 juin. La commission énergie n'était pas représentée. Une note de cadrage a été produite. Il a été décidé de travailler sur un plan progressiste pour le climat France 2050, c'est-à-dire proposer notre propre scénario qui pourrait venir contester certains présupposés sur lesquels RTE se base par exemple, viser l'empreinte carbone globale et non pas seulement les émissions territoriales, s'appuyer sur des technologies éprouvées et matures, contester le plafond limite de 14 EPR, choisir un % de financement à 0% (RTE se base sur 4%), viser au moins 800 TWh de production électrique en 2050 (et non pas 650 TWh), limiter les nuisances vis-à-vis de l'habitat (éolien)...Il s'agit de comptabiliser ce qu'il serait nécessaire pour atteindre la neutralité carbone dans les domaines du transport, logement, industrie, agriculture...

Quelques camarades se réuniront toutes les semaines à partir du 26 juin jusqu'en septembre. Elle est sous l'égide de la commission écologie et la revue progressiste. Je vous enverrai la note une fois qu'elle sera corrigée car le rédacteur avait « oublié » d'inclure la commission énergie dans le travail transversal. **La présentation du plan climat du PCF sera présenté le 6 novembre à 19H.**

**Un tract « face à la crise climatique, une énergie propre et pas chère c'est possible »** du PCF est disponible.

**Des comités régionaux de l'énergie ont été créés avec la loi climat et résilience de 2021**  
Pour la première fois, la programmation pluriannuelle de l'énergie pour 2024-2033 sera déclinée en objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables et de récupération pour la chaleur et le froid, l'électricité et le gaz. La question de la territorialisation de l'énergie va être importante, un plan d'action du PCF avec ses élus est indispensable pour garder une certaine cohérence d'ensemble sur la vision de notre projet politique.

**Pour préparer l'expression du PCF sur les enjeux de l'énergie et notamment la prochaine Loi énergie climat**, nous devons identifier les thèmes impactant notre commission et travailler à des propositions. Des propositions politiques et non techniques.

L'électricité et les moyens de productions (combien, quels transferts d'usage, le financement)  
Le chauffage dans les logements (gaz et élect, bois, pompes à chaleur)  
Les économies d'énergie (quels secteurs, comment)  
La réduction des GES par secteur (à quelle hauteur)

Je vous propose de **structurer nos fiches** de la manière suivante : un état des lieux (c'est-à-dire ce qui existe et les manquements) Puis ce que le PCF propose et les moyens pour y parvenir.